

Stratégie Régionale pour un numérique au service de l'éducation et de la formation professionnelle (2020 – 2021)

Séance plénière du 29 septembre 2020

Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite :

- *Que le Conseil régional distingue « l'éducation de la formation professionnelle » qui sont deux sujets différents*
- *Interpeller le Conseil régional sur l'enjeu de la fracture numérique sur les actions à mettre en place à l'échelle régionale*
- *Rendre plus lisibles la connexion et/ou l'articulation entre les filières des « Métiers de la formation professionnelles » et les « Métiers du numérique »*

La question de l'éducation et de la formation professionnelle...

Dans un contexte où l'enseignement à distance est amené à prendre une place importante, il est plus que jamais nécessaire de développer un numérique au service de l'éducation et de la formation, afin de mettre fin à la fracture numérique que le confinement a révélé de manière criante.

Le CESER considère essentiel de ne pas traiter sur un même plan d'égalité, la question de l'éducation qui relève du service public avec celle de la formation professionnelle qui sont deux sujets différents. Le CESER a bien pris acte des travaux engagés au sein du contrat de filière « Métiers de la formation » et voit bien le lien qui est fait avec l'action n°3 « Mettre en place un programme régional de développement de la formation à distance ». Le CESER se félicite qu'un budget de 5M€ soit alloué pour la mise en œuvre de ce programme tout en s'interrogeant sur le lien avec le PACTE qui pour rappel est la mise en œuvre du Plan régional d'investissement dans les compétences à destination des publics identifiés comme prioritaires.

Dans cette même action n°3, le CESER relève que la Conseil régional ambitionne d'accompagner les organismes de formation principalement dans la transformation pédagogique. Le CESER insiste sur le fait que la compétence « pédagogique » doit impérativement se faire en concertation avec les acteurs principaux que sont les pédagogues (enseignants et formateurs) au bénéfice des apprenants. Le CESER s'interroge sur l'absence de concertation avec les syndicats d'enseignants et de formateurs, ainsi qu'avec les associations de parents d'élèves et les syndicats d'étudiants.

Par ailleurs, il regrette que les acteurs de l'éducation populaire, déjà fortement mobilisés sur le sujet (notamment à travers le collectif EducPopNum), ne soit pas mentionnés comme partenaires de cette démarche.

Il rappelle également la nécessité de proposer une offre répondant de la manière la plus adaptée possible aux usages et aux besoins des principaux intéressés : les enseignants/formateurs et leurs apprenants. La coordination de la Région avec les établissements et/ou leur tutelle est, dans cette perspective, la condition *sine qua non* de succès d'une démarche qui doit reposer avant tout sur les usages.

Le CESER Nouvelle-Aquitaine préconise de **s'appuyer sur un recueil des bonnes pratiques recensées pendant/depuis le confinement, mais aussi antérieurement**, certains acteurs ayant acquis une expérience à valoriser.

La question de la fracture numérique dans l'enseignement et la formation...

Le CESER se félicite que la Région ambitionne de développer un numérique éthique, humain, responsable et respectueux des données personnelles.

Il partage l'analyse qui est faite sur la question de la fracture numérique et le retard de la France en matière de numérique éducatif. Incontestablement, la crise sanitaire et principalement pendant la période de confinement a bouleversé en profondeur les pratiques, les usages et les habitudes de travail au quotidien des enseignants et des apprenants.

Néanmoins, considérant d'une part, la persistance d'inégalités sociales, territoriales et générationnelles d'accès aux outils et aux usages numériques et d'autre part, les évolutions prévisibles et problématiques tenant aux stratégies des opérateurs mondiaux, l'analyse des objectifs et actions déclinés dans cette délibération conduit le CESER à émettre le souhait d'une démarche régionale plus volontariste.

S'il est considéré que la place du numérique est prioritaire dans la société d'aujourd'hui, il doit donc être accessible et ouvert à tous sur l'ensemble du territoire régional.

Le CESER Nouvelle-Aquitaine invite à être **encore plus exigeant, voire contraignant, sur le déploiement des réseaux (très) haut débit sur l'ensemble du territoire régional.**

Le CESER encourage vivement le Conseil régional à privilégier **des solutions ou applications non propriétaires ou développées à partir de logiciels libres** (dont le Conseil régional soutient par ailleurs la filière à travers le cluster NAOS), offrant ainsi la possibilité aux utilisateurs de faire **évoluer ou d'améliorer les applications.**

« Métiers de la formation » ou « Métiers du numérique... »

Il semble pour le CESER que cette délibération est avant tout un soutien à la filière numérique plus qu'un soutien aux filières de l'éducation et de la formation, d'où notre interrogation sur la connexion et/ou l'articulation entre le contrat de filière des « Métiers de la formation » et celui des « Métiers du numérique ».

La Stratégie régionale proposée s'adressant aux champs de l'éducation et de la formation, le numérique doit impérativement rester un outil et ne pas se substituer à une démarche pédagogique. De nombreuses études pointent les dangers d'une trop grande prégnance des programmes numériques dans les démarches d'apprentissage et le développement d'une pensée autonome. La dimension de maîtrise intellectuelle de l'outil s'affirme donc comme un axe déterminant. Dans ce contexte, le CESER considère que traiter l'enjeu du numérique dans la formation ne saurait se réduire à sa seule dimension économique, celle d'un marché potentiel opportunément mis en lumière par la crise sanitaire. Autrement dit, l'enjeu n'est pas ou ne devrait pas être au bout du compte de fabriquer des consommateurs de produits ou supports numériques mais bien de l'éviter. Il s'agit surtout d'un véritable enjeu éducatif et social qui passe désormais par l'apprentissage des outils numériques comme moyens d'accès au savoir, mais à un savoir partagé, et celui de la relation à la connaissance à l'heure de la société numérique.

Le CESER estime donc que le caractère systémique du déploiement du numérique **appellerait une ambition et des objectifs culturels beaucoup plus larges et transversaux, susceptibles d'expérimentations entres acteurs issus de différents domaines** (techniques, scientifiques, pédagogiques, culturels et socioculturels...) et à l'échelle de territoires **identifiés, dans l'esprit de démarches menées ailleurs en France, telle que celle de « territoire apprenant contributif ».**¹

¹ Cf. expérimentation lancée sur le territoire de Paris Plaine Commune

Un numérique au service de l'éducation et de la formation qui s'inscrit dans une véritable stratégie régionale :

- *Feuille de route pour un numérique responsable*
- *Stratégie régionale pour un numérique au service de l'éducation et de la formation professionnelle*

Si elle soutient les orientations portées dans les deux délibérations, la Commission regrette qu'elles aient été élaborées dans une logique de « silos ». Dans ce domaine du numérique comme dans d'autres, elle rappelle la pertinence d'une approche et, en tous les cas, d'une présentation plus transversales des actions régionales. La Commission aurait ainsi souhaité que la sobriété soit plus clairement affirmée comme « fil directeur » de la stratégie numérique « responsable » que le Conseil Régional entend à juste titre mettre en avant dans sa stratégie pour un numérique au service de l'éducation et de la formation professionnelle.

Afin de pouvoir apprécier les stratégies régionales à leur juste mesure, le CESER Nouvelle-Aquitaine recommande au Conseil Régional **d'accompagner systématiquement la présentation de ses politiques :**

- ***d'un calendrier déclinant les différents horizons temporels auxquels les actions identifiées seront mises en œuvre ;***
- ***d'une estimation de l'enveloppe budgétaire dédiée : le CESER note en effet qu'aucune référence n'y est faite à la rubrique prévue « incidence financière régionale », la délibération se contenant d'indiquer que « la mise en œuvre de ces politiques s'inscrira dans le cadre budgétaire adopté par le Conseil régional ».***



Proposition de la Commission 1 : « Education, Formation et Emploi »
Président : Olivier CHABOT ; Rapporteuse : Sylvie MACHETEAU

Avec les contributions des commissions :
2 – « Développement des Territoires, Mobilité »
Présidente : Camille de AMORIN BONNEAU ; Rapporteuse : Rima CAMBRAY

5 – « Vie sociale, Culture et Citoyenneté »
Président : Alain BARREAU ; Rapporteur : Eric ROUX

Vote sur l'avis du CESER
**Stratégie Régionale pour un numérique au service de l'éducation et de la formation professionnelle
(2020-2021)**

102 votants
99 pour
1 contre
2 abstentions

Adopté à la majorité

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine